

ECOLE : MATERNELLE DE GAS

PROCES-VERBAL du Conseil d'école n°1

Date : 03/11/2025 Heure : de 18h30 à 20h45

Participants et qualité :

Les élus municipaux :

Mme DEGAS Christine (Yermenonville)
Mme DHEE Nathalie (Yerrmenonville)
Mme FERRU Nathalie (Gas)
Mme DENIS Graziella (Gas)
Mr BRIAR Victor (Maire de Houx)
Mme CAMUEL ANNIE (Maire d'Ecrosnes)

Représentants du SIVOS :

Mr MEYER Emmanuel
Mme QUIVILLIC Aude.

L'équipe enseignante :

Mme LAPORTE Sophie, directrice
Mme COULON Joëlle, enseignante
Mme BOUCHER Stéphanie, enseignante
Mme JOBBE DUVAL Mathilde, enseignante
Mme SCHOTT-LEROY Frédérique, enseignante

Les représentants de parents :

Mme SIMARD Solène
Mme HUREL Aurélie
Mme NADJAHY Pauline
Mme PREVOTAT Laureen

L'association des parents :

Mme CULOT Maëlle

Personnes excusées :

Mme FERANT, Inspectrice circ. de Chartres IV
Mme BRACCO, maire de Gas

Rédacteur du compte-rendu :

Mme Laporte Sophie, directrice et Mme JOBBE DUVAL Mathilde, enseignante

ORDRE DU JOUR

- 1- Elections de représentants de parents : résultats
- 2- Lecture et vote du règlement intérieur
- 3- Effectif et structure de classe
- 4- Résultats et évaluations des CP
- 5- Les projets pour l'année
- 6- Les travaux réalisés
- 7- Transport
- 8-Sécurité
- 9- Coopérative OCCE
- 10- Association des parents

1- Élections des représentants des parents d'élèves

● Présentation des parents élus :

Mme Nadjahi parents d'un élève en petite section dans la classe de madame Laporte, madame Hurel parents d'un enfant de moyenne section dans la classe de madame Coulon, madame Simard parent d'un enfant de moyenne section dans la classe et madame Prévotat parent d'un enfant de grande section dans la classe de madame Jobbé Duval et madame Schott-Leroy et madame Culot Chevrel suppléante cette année et parent d'un enfant de grande section dans la classe de madame Jobbé Duval et madame Schott-Leroy .

● Taux de participation : 82,17% une bonne participation des parents.

2-Lecture et vote du règlement intérieur :

Nous avons établi un nouveau règlement intérieur de l'école ,basé sur le règlement départemental.

Les modifications apportées à ce nouveau règlement :

- Mise à jour des références légales.
- Intégration des thématiques : laïcité, harcèlement et droit à l'image.
- Encadrement renforcé des intervenants extérieurs.
- Suppression de la partie crise sanitaire et météorologique sur la phrase que le parent doit s'assurer de l'ouverture de l'école avant de déposer son enfant. Il est déjà mentionné dans le règlement intérieur que l'enfant est accompagné par un adulte jusqu'à la porte de sa classe. Il existe un protocole entre la mairie de Gas et le Sivos pour toutes situations météorologiques.

Le règlement intérieur est voté à l'unanimité.

3- Effectifs et structure des classes de la rentrée 2024 :

● **Écrosnes** : 20 enfants, répartis comme suit :

- 8 Petites Sections (PS)
- 4 Moyennes Sections (MS)
- 8 Grandes Sections (GS)

● **GAS** : 27 enfants, répartis comme suit :

- 7 PS
- 10 MS
- 10 GS

● **Yermenonville** : 9 enfants, répartis comme suit :

- 4 PS
- 2 MS
- 3 GS

● **Houx** : 28 enfants, répartis comme suit :

- 8 PS
- 10 MS
- 10 GS

Total élèves : 84 élèves pour 77 familles.

Nous avons cette année 4 classes ,6 enseignantes et 3 ATSEMS. Je remercie le SIVOS de nous avoir recruté une troisième ATSEM .

La classe de PS de Madame Laporte Sophie et Madame Sauvage Auriane le mardi assistée par Mme Godin Stasiak Virginie

La classe de PS/MS de Madame Coulon assistée par Mme Fleuriot Armelle.

La classe de MS/GS de madame Jobbé Duval Mathilde et de madame Schott-Leroy Frédérique.

La classe de GS de madame Boucher Stéphanie.

Les classes de MS/GS et Gs se partagent à mi-temps les services de madame Mme Vasseur Soline.

– Pour la rentrée prochaine, nous avons une prévision de 26 futurs enfants en petite section.

● **Écrosnes** : 6 enfants

● **GAS** : 11 enfants

● **Yermenonville** : 3 enfants

● **Houx** : 6

Nous avons 31 élèves de grande section qui partent de l'école soit un déficit de 5 élèves pour la rentrée prochaine mais avec les nouvelles constructions à venir ,c'est difficile de prévoir le nombre d'enfants à ce jour pour la prochaine rentrée.

4- Résultats des évaluations des CP :

Les anciens élèves de grande section sont répartis sur 3 communes.

En mathématiques, pour la commune de Gas, la part d'élèves dans le groupe satisfaisant est de 87,9 % . C'est au-dessus de la circonscription. Pour la commune de Houx, elle est de 83%. C'est légèrement en-dessous de la circonscription.

Les points de vigilance restent une nouvelle fois sur la résolution de problèmes et la comparaison des nombres. C'était déjà les mêmes points à consolider.

En français, pour la commune de Gas, la part d'élèves dans le groupe satisfaisant est de 81,4% . C'est légèrement en-dessous de la circonscription. Pour la commune de Houx, elle est de 82,1%. C'est aussi légèrement en-dessous de la circonscription.

Les points de vigilance ne sont pas les mêmes pour les groupes classes de CP mais ils reprennent les mêmes points des apprentissages à consolider :

- Reconnaître les différentes écritures d'une lettre
- la manipulation de phonèmes et des syllabes.
- Compréhension à l'oral de textes et de phrases

En résumé,nous allons en conseil des maîtres se pencher sur les actions supplémentaires à mettre en œuvre lors des APC.

Nous n'avons pas eu encore la liaison avec le groupe d'Ecrosnes.

5- Les projets pour l'année :

-Thème de l'école : Cette année, le thème est centré sur les 4 éléments. Plusieurs projets et événements sont programmés :

- **mars 2026** : Spectacle "Baleine croisière" spectacle de Marionnettes sur la mer et le vent (date fixée deux mois avant)
- **28 mars 2026** : Carnaval à l'école, défilé dans la cour de récréation et danses des enfants par classe avec un final des 4 classes.Les déguisements seront réalisés en classe.
- **Début juin 2026** : Sortie scolaire à l'espace Rambouillet avec des inscriptions à des ateliers.

-Spectacle de Noël « Le Noël de Clémentine » le mardi 16 Décembre.

Nous nous sommes inscrits pour participer à des actions départementales

-Ecolire sur le thème de l'amour

-La semaine des langues

-la semaine des maths hors des murs

-Rallye maths

6- Travaux réalisés :

- Aménagement de la nouvelle classe.

-Rénovation des gouttières.

-Pendant les vacances,tous les luminaires de l'école ont été changés. Nous avons remarqué un problème de détection . La lumière restait allumée sans présence dans l'école. On souhaiterait un interrupteur dans la salle motricité. La lumière s'éteint et se rallume s'en arrêt pendant la séance de sport et le temps calme des moyens.

SIVOS :Le SIVOS a réalisé les changements de luminaires (sans demander l'avis de l'école, car c'est réalisé dans toutes les écoles du SIVOS pour réduire la consommation d'électricité). L'allumage dans les couloirs et la salle de motricité est relié à un détecteur, afin d'éviter la surconsommation d'électricité et les lumières qui restent allumées. Mais il y a une erreur de fonctionnement inexpliquée et à ce jour non résolue.
On a demandé un allumage à marche forcée avec interrupteur pour la salle de motricité. Nous sommes en attente d'intervention.

-Les bancs de la cour ont été réparés et la cabane à vélo également.

-Remise au norme en cours pour le jeu de la locomotive dans la cour de récréation.

7-Transport:

L'organisation d'accueil des enfants a dû être modifiée. Pour assurer la sécurité de l'acheminement des enfants à l'école, les ATSEM sont mobilisées pour encadrer les enfants. Je ne peux plus accueillir les enfants de ma classe étant à la porte. Il a été fait le choix que Mme Coulon soit dans ma classe avec ses élèves (ayant le moins d'enfant arrivant à l'école avec les parents) pour ne pas trop perturber mes élèves de petite section. Je rappelle aux parents qui emmènent leur enfant à l'école de respecter les horaires pour me permettre d'aller au plus vite dans ma classe. A 9h 00 , c'est la fermeture des portes.

Je soulève un point qu'il serait souhaitable d'étudier . C'est celui de l'horaire de l'arrivée du bus de Houx et de Yermenonville dont l'arrivée est prévu à 9h 00 alors que le temps d'accueil des élèves se situe de 8h50 à 9h00. Les élèves de Houx et de Yermenonville arrivent dans les classes à 9H10.

SIVOS : le 1 adulte/8 enfants (encadrement) ne rentre pas dans le cadre du transport du car à l'école.

Exception pendant la durée des travaux , plus de personnes ont été mobilisées pendant les travaux afin de sécuriser la traversée des enfants.

Mais il n'y a pas d'obligation de mettre des accompagnateurs dans les cars.

SOLUTION PROPOSEE : Il est impossible de changer l'horaire du car.(trop de contraintes dans la gestion des transports sur l'ensemble du territoire)

La seule solution est de modifier l'horaire du matin de l'école (10 minutes plus tard et de diminuer le temps de la pause méridienne.)

Parents élus : Certains enfants ont des journées très chargées, arrivent à la garderie dès 7h. Décaler de 10 minutes l'accueil du matin, cela risque de les fatiguer davantage et élargir l'amplitude horaire du périscolaire du matin..

La directrice : Le car arrive de H/Y arrive à 9h00. Or 9h00 c'est le début de la classe.
Je m'interroge sur la responsabilité de l'encadrement des enfants sur le parcours du car à l'école sachant qu'à l'école maternelle il est de un adulte pour 8 enfants.

Sivos : Le transport scolaire est de la responsabilité du Sivos et n'est pas soumis à la même réglementation des sorties scolaires de l'école.
Le transport de l'élève à l'école n'est pas une obligation mais un SERVICE .

Parents élus : l'inspecteur du groupe de l'évaluation d'école , lors de notre entretien , a parlé « d'illégalité » quand ils ont appris cette situation. Les élèves doivent être en classe à 9h00.

Les enseignants confirment que l'arrivée en classe de ces élèves en décalage avec les autres est très inconfortable.

Municipalité de Houx : Les enfants ont une grande capacité d'adaptation et un décalage de 10 minutes dans les changements d'horaire n'est peut-être pas décisif...

Juridiquement avant 9h les élèves dépendent du SIVOS , pas de l'école. Si les enfants arrivent à l'école après 9h, ils sont sous la responsabilité du SIVOS jusqu'à leur arrivée en classe.
Nous pouvons demander à Madame Ferant un courrier pour l'exception de notre école...

8-Sécurité :

- **Simulation d'incendie** : Le 11 septembre 2025, un exercice incendie a été réalisé, avec un temps de réponse de 3 minutes et 10 secondes.Cet exercice a été fait sous le regard de la commission de sécurité, d'un représentant du SIVOS et de la prévention de sécurité de l'inspection académique.
- **Plan Particulier de Mise en Sécurité (PPMS)** : Un exercice a eu lieu le 14 octobre 2025. Pendant cet exercice les enfants ont été silencieux. Il y a des points de visibilité du couloir pour la classe 2 et la salle de motricité par le bureau de la direction.

9- Coopérative OCCE :

- **Solde de la coopérative** :
 - Montant de départ pour l'année 2025/2026 est de 4644,60 €. En fin d'année, nous avons eu un chèque de 1506,70 environ l'APE.
Nous les remercions et nous ferons un point à la fin de l'année de leur contribution sur nos projets.
 - Dépenses de début d'année :
 - Adhésion OCCE et assurance : 236,74 €
 - Abonnement à Ecolire et dépense en achat de livres : 103,84
 - Acquisition de 4 CD départemental : 50,00.
 - Recettes de la coopérative : 1935 €

10- APE

Je laisse la parole à madame Chevrel pour nous exposer les projets de l'association.

Sur l'ensemble de leur action, l'APE a fait un bénéfice de 5000 euros qu'ils ont réparti sur les 4 écoles du regroupement de la maternelle.

Les bulletins d'adhésion à l'association ont triplé par rapport à l'an dernier.

Les projets à venir :

-Marchés de Noël de Gas et Houx avec ateliers manuels (buvette à Gas et peut-être buvette à Houx)

08/03 : loto de Gas . Objectif : ne pas dépenser d'argent pour les lots, donc on est preneur pour des dons de lots.

12/06 Gas : fête de fin d'année des enfants . L'APE a plusieurs projets pour cette fête pour apporter des choses différentes de l'année dernière. On aimerait avoir un peu plus de participation des parents pour la tenue des stands pour permettre un roulement plus important des stands.

Clôture du conseil d'école.